



**Déclaration de la délégation algérienne aux travaux de la
17^{ème} session de la Conférence des Etats Partis à la
Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques**

(La Haye, 26 au 30 novembre 2012)

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaiterait tout d'abord, vous féliciter suite à votre élection à la présidence de cette 17^{ème} session de la Conférence des Etats Parties à la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques.

Nous sommes convaincus que sous votre conduite éclairée, nos travaux connaîtront le succès escompté. Vous pouvez compter sur le soutien total de la délégation algérienne, dans l'accomplissement de votre mission.

Ma délégation voudrait également rendre hommage à votre prédécesseur, M.Paul Awkright du Royaume Uni pour l'excellente façon dont il a présidé nos travaux.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Directeur Général, l'Ambassadeur Ahmet Uzumcu, pour les efforts qu'il ne cesse de déployer, à la tête du Secrétariat Technique, pour faire de l'OIAC, une organisation efficace, pleinement consciente des défis qui sont les siens.

La délégation algérienne s'associe aux déclarations faites par le Vice Ministre des Affaires Etrangères de la République Islamique d'Iran, M.Akhondzadeh, au nom du groupe des Pays Non Alignés et de la Chine et de l'Ambassadeur Sirajuddin Yousif du Soudan, au nom du groupe africain.

Monsieur le Président,

Nos présentes assises se tiennent au moment où nous célébrons les 15 années d'entrée en vigueur de la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques.

Ce texte constitue une contribution majeure au renforcement de la paix et de la sécurité internationale. L'objectif d'un monde sans arme chimique doit faire l'objet de toute notre attention et requiert une vigilance continue.

Il est vrai que nous n'avons pas pu respecter le délai final de destruction des stocks d'armes chimiques, tel que prévu par la Convention mais ma délégation garde l'espoir que dans un avenir proche, cette destruction sera achevée pour le plus grand bien de l'humanité.

Le désarmement est un pilier de la Convention. Sa pleine réalisation, contribuera à réduire fortement la menace de l'arme chimique.

Monsieur le Président,

Pour parvenir à ses objectifs, la Convention doit également atteindre l'universalité.

C'est pourquoi, les Etats Parties doivent poursuivre leurs efforts en vue de convaincre les pays qui demeurent en dehors de la Convention de s'y joindre.

La coopération internationale constitue, par ailleurs, un autre élément important de la Convention. Celle-ci doit avoir pour finalité de renforcer les capacités des Etats parties à mettre en œuvre ce texte.

A ce titre, elle peut avoir un impact important sur la mise en œuvre des différentes dispositions de la Convention.

C'est pour cela que ce texte devrait être perçu dans sa globalité. Tous les articles de la Convention se complètent et se renforcent mutuellement.

Il faut en effet, trouver les moyens de donner pleinement effet à toutes les dispositions de la Convention. C'est à cette condition seulement que les Etats Parties pourront se donner les moyens d'œuvrer en faveur d'un monde débarrassé des armes chimiques.

Au moment où nous sommes en train de préparer la tenue de la 3^{ème} Conférence de Révision de la Convention, il est important d'avoir cet objectif à l'esprit.

C'est précisément dans cet esprit de renforcement des capacités que mon pays a accueilli la première réunion des pays d'Afrique du nord et du Sahel du Centre CBRN de l'Union Européenne, à Alger, les 12 et 13 septembre 2012.

Ce genre de rencontres sont à encourager car elles constituent un cadre d'échange, de coopération et créent une dynamique positive au niveau des sous régions.

Il revient aux Etats parties, avec le soutien du Secrétariat Technique, de faire preuve de créativité afin d'aller de l'avant dans la mise en œuvre de la Convention.

Dans cet effort, nous devons nous tracer des objectifs clairs et procéder à des évaluations objectives.

Je voudrais évoquer dans ce cadre, toute la pertinence du Programme pour l'Afrique et remercier l'Union européenne pour la contribution financière qu'elle apporte à ce programme ainsi qu'à tous les pays qui participent à son financement.

Ma délégation se réjouit du briefing que l'Union Européenne envisage d'organiser sur ce programme, en marge de nos présents travaux.

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait, enfin, apporter son soutien à la Présidente du Conseil Exécutif, l'Ambassadeur Bhaswatti Mukherjee de l'Inde pour la réflexion qu'elle a engagée sur les méthodes de travail du Conseil. Nous estimons qu'il est nécessaire de revoir ces méthodes pour nous permettre d'être plus efficaces dans notre travail.

La délégation algérienne demande que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de cette conférence.

Je vous remercie